

# Témoignages

JOURNAL FONDÉ LE 5 MAI 1944 PAR LE DOCTEUR RAYMOND VERGÈS

N° 19008 - 74ÈME ANNÉE

**Hier soir à Saint-Pierre : conférence d'Olivier Bancoult, leader du Groupe Réfugiés Chagos**

**« La terre des Chagos appartient aux Chagossiens »**



Olivier Bancoult. (Photo A.D.)

**La force d'Olivier Bancoult réside dans la souffrance de l'arrachement d'abord, de l'exil ensuite. Sa sincérité emporte l'émotion du public, et cela s'est à nouveau passé jeudi soir à la conférence qu'il a tenue au centre culturel Lucet Langenier, devant près de cent personnes.**

**A**près un panoramique opéré sur l'histoire des Chagos, puis sur les luttes menées, de nombreuses questions ont été posées, sur les procès en cours : le 2 septembre devant la Haute Cour de Londres pour l'appel porté contre le refus du retour

signifié le 16 novembre 2016 par Theresa May, et la mi-décembre pour les plaidoiries devant la Cour internationale de Justice. Des déclarations de grande solidarité aussi, face à l'incroyable crime commis à l'encontre du peuple chagossien.

Comme toujours, avec l'habituel courage qui leur vaut tant d'admiration, Olivier Bancoult et ses camarades ont proclamé leur volonté de revenir dans leur pays pour s'y réinstaller définitivement.

## Echange culturel hier à Saint-Pierre

# Tambours chagossiens et maloya raisonnent dans le Sud

Hier à Saint-Pierre devant la mairie, les tambours chagossiens et le maloya ont raisonné lors d'une nouvelle action de solidarité organisée par le Comité de solidarité Chagos La Réunion et les camarades du Sud à l'occasion de la venue dans notre île d'une délégation chagossienne conduite par Olivier Bancoult.

Après deux jours à Sainte-Suzanne, la délégation des Chagos était hier dans le Sud. Avec le soutien de camarades du Sud et du Comité de solidarité Chagos La Réunion, la délégation a présenté à Saint-Pierre une exposition présentant la lutte du peuple chagossien pour retourner dans son pays, ainsi que sa culture. Cet événement s'est déroulé sur le parvis de l'hôtel de ville, mis à disposition par la Mairie de Saint-Pierre qui a ainsi permis à la population de sa commune d'être sensibilisée à cette cause.

La journée a été aussi l'occasion de faire connaître par la pratique la culture chagossienne. La délégation a présenté les Tambours chagossiens. Cette musique et cette danse fait l'objet d'une requête auprès de l'UNESCO afin de l'inscrire sur la liste du Patrimoine de l'humanité en péril.

Les Tambours chagossiens sont en effet une pratique culturelle d'un peuple déporté en dehors de son pays depuis plus de 40 ans à cause de la construction de la base de Diego Garcia. D'où la menace qui pèse sur la survie de cette part du patrimoine immatériel de l'humanité.

L'échange est au centre de la solidarité entre Chagossiens et Réunionnais, deux peuples frères de l'océan Indien. C'est pourquoi la journée a commencé au son du rouler. Le maloya était à l'honneur avec le groupe Zandémik, René-Paul Enilara, Tiloun, Christian Charlette, Charles Saint-Omer,



Exposition devant la Mairie de Saint-Pierre.



Tambours chagossiens.

Chantal, Arsène Cataye, Yvrin Rosalie. Elle s'est poursuivie avec une démonstration de Tambours chagossiens. Puis danses et sons se sont unis pour rappeler les ra-

cines communes des deux peuples.

M.M.

## Edito

# Gilbert Annette responsable des licenciements causés par l'arrêt du chantier de la route en mer

L'annonce de l'annulation du schéma départemental des carrières a suscité une onde de choc. Il remet en effet en cause l'ouverture de méga-carrières indispensables à la poursuite du chantier de la route en mer. Du côté du BTP, c'est la menace de licenciements immédiats en raison du coup d'arrêt donné au projet de Didier Robert.

Du côté de la préfecture, la possibilité de lancer malgré tout l'exploitation de la méga-carrière de Bois-Blanc à plus ou moins brève échéance n'est pas abandonnée. Dans un communiqué diffusé hier, le préfet indique que « s'agissant du projet de carrière de la Ravine du Trou (commune de Saint-Leu), sa qualification en projet d'intérêt général n'est pas remise en cause par cette décision de justice. L'exploitation de cette carrière permettrait de répondre à la majorité des besoins en roches massives de la NRL. A l'heure actuelle, la procédure nécessaire à l'autorisation d'exploiter cette carrière se poursuit. Il s'agit de la mise en compatibilité du plan local d'urbanisme de la commune de Saint-Leu, qui fera prochainement l'objet d'une enquête publique ». C'est aussi la position de la Région qui se raccroche à cette possibilité.

Le communiqué de la préfecture reconnaît que l'ouverture d'une carrière à Bois-Blanc ne permettrait pas de mener à bien le chantier, car ce site répond à « la majorité des besoins en roches massives de la NRL », et donc pas à la totalité. Pour le manque, il faudra donc recourir à d'autres carrières. Ces ouvertures éventuelles sont remises en question par l'arrêt de la Cour d'appel administrative de Bordeaux. Par conséquent, dans l'état actuel, il est bien confirmé que le chantier de la route en mer ne peut pas

se poursuivre, et que pour la Région dans le meilleur des cas, ce chantier se résumera à la livraison éventuelle d'une demi-route en mer de Saint-Denis à la Grande Chaloupe, le reste de l'itinéraire entre la Grande Chaloupe et La Possession étant remis à plus tard, car il n'y a pas de matériaux disponibles pour lancer cette partie du chantier.

L'inquiétude qui saisit les patrons transporteurs et les syndicats du BTP est donc légitime. Elle est le résultat d'une décision politique, dont le responsable est Gilbert Annette. C'est en effet parce qu'il a choisi de faire perdre l'Alliance aux élections régionales de 2010 que ce projet de route en mer a été imposé pour remplacer deux chantiers : le tram-train et la nouvelle route du littoral. Le projet de route n'était pas confronté à un problème de matériaux, puisque les roches nécessaires devaient être extraites de la montagne toute proche du fait du percement d'un tunnel pour le train. Cela aurait aussi évité l'incessant et dangereux ballets de camions benne chargés de roches collectées dans les quatre coins de l'île pour alimenter le chantier.

Si le calendrier avait été respecté, ces deux chantiers seraient déjà livrés, et les extensions du tram-train vers le Sud et l'Est seraient en cours, avec du travail pour des milliers de Réunionnais. Mais pour de sombres calculs politiques, Gilbert Annette a préféré favoriser l'élection de Didier Robert à la Région. Le fiasco du projet de route en mer voulu par Didier Robert aura des conséquences dramatiques pour l'emploi, la responsabilité en incombe à Gilbert Annette.

**J.B.**

## Témoignages

Fondé le 5 mai 1944 par le Dr Raymond Vergés  
71e année

Directeurs de publication :

1944-1947 : Roger Bourdageau ; 1947 - 1957 : Raymond Vergés ; 1957 - 1964 : Paul Vergés ; 1964 - 1974 : Bruny Payet ; 1974 - 1977 : Jean Simon Mounoussany Amourdom ; 1977 - 1991 : Jacques Sarpédon ; 1991- 2008 : Jean-Marcel Courteaud  
2008 - 2015 : Jean-Max Hoarau  
2015 : Ginette Sinapin

6 rue du général Émile Rolland  
B.P. 1016 97828 Le Port CEDEX  
Rédaction  
TÉL. : 0262 55 21 21 - FAX: 0262 55 21 29  
E-mail : redaction@temoignages.re  
SITE web : www.temoignages.re  
Administration  
TÉL. : 0262 55 21 21 - FAX: 0262 55 21 23  
E-mail Publicité : publicite@temoignages.re  
CPPAP : 0916Y92433

## Billet philosophique : l'actualité de la pensée de Karl Marx

# Brigitte Croisier : les sources philosophiques de Marx, études et pérégrinations

Voici la 4e partie des exposés présentés le 4 février dernier à la médiathèque Aimé Césaire de Sainte-Suzanne sur l'actualité de la pensée de Karl Marx. Après les deux parties de l'exposé d'Élie Hoarau, président du Parti Communiste Réunionnais, puis la première de celui présenté par Brigitte Croisier, voici la suite de la professeure agrégée de philosophie sur l'aspect philosophique de l'œuvre de Karl Marx.

**D'**abord, sur l'insistance de son père avocat, Karl Marx étudie le droit à l'Université de Berlin (1837) avant de s'orienter vers la philosophie. En 1841, il présente sa thèse de doctorat à l'Université d'Iéna : "Différence de la philosophie naturelle chez Démocrite et Épicure, philosophes grecs matérialistes des Ve et IVe siècles av. JC". On retiendra de cette thèse l'attrait précoce de Marx pour la philosophie matérialiste. Le matérialisme estime que la matière est la seule substance réelle. L'opposition idéalisme-matérialisme est essentielle dans la relation critique entre Hegel et Marx.

Il doit renoncer à devenir professeur de philosophie : pas de poste public pour ceux qui critiquent l'État prussien et la religion. En 1842, il devient alors journaliste au Rheinische Zeitung ou Gazette rhénane, jusqu'en 1843, puis le journal est interdit. Cette fonction lui a permis de suivre l'actualité, de l'analyser et de l'intégrer à sa réflexion.

Ces années de jeunesse sont des années de vie nomade, car il subit plusieurs expulsions : exilé, proscriit, apatride, un migrant politique ? En 1843, il se marie avec Jenny von Westphalen, issue d'une famille aristocrate et qui partagera jusqu'au bout sa vie,

souvent difficile financièrement. En 1844 : il étudie l'économie politique à Paris où il retrouve Engels, déjà brièvement rencontré en Allemagne.

Friedrich Engels (1820-1895) sera son fidèle ami à tous points de vue (aide financière constante, adoption du fils que Marx a eu hors mariage avec la gouvernante Helena Demuth, dite Lenchen, publication des manuscrits de Marx, parfois inachevés, après la mort de celui-ci). Si Marx consacrait beaucoup de son temps à l'écriture ainsi qu'à l'engagement politique, Engels semblait mener de front activités économiques et travail théorique. Il a publié des livres en commun avec son ami (L'idéologie allemande, 1845 ; Le Manifeste du Parti Communiste, 1848) et d'autres en son nom propre (par exemple, La situation de la classe laborieuse en Angleterre, 1845 ; Socialisme utopique et socialisme scientifique, 1880 ; L'origine de la famille, de la propriété privée et de l'État, 1884).

Marx aime Paris ; dans une lettre à Arnold Ruge, il exprimait le plaisir d'être à Paris : « Paris, la vieille école de philosophie et la nouvelle capitale du nouveau monde ». Mais il est expulsé... encore. En 1845 il poursuit des études d'économie à Bruxelles, avant d'être à nouveau expulsé en 1848 et de re-

venir à Paris, qu'il quitte pour aller à Cologne participer à la Neue Rheinische Zeitung (la Nouvelle Gazette Rhénane), interdite pour incitation à la rébellion.

En 1849, il part à Londres où il retrouve Engels, dont le père possède une manufacture de textile. Il y restera jusqu'à sa mort, au cœur de la révolution... industrielle, du capitalisme en plein essor et au contact de la misère. Mort de tuberculose le 14 mars 1883, Marx est enterré à Londres, au cimetière de Highgate. Il aura vécu 34 ans en Angleterre.

### Le socialisme français ou le socialisme utopique

Karl Marx est un boulimique de lectures, ce qui avait pour effet de retarder son propre travail d'écriture. « Tant que tu as encore à lire un livre tenu pour important, tu ne pourras pas te mettre à écrire », lui dit Engels. S'y ajoutent les rencontres au cours de ses déplacements forcés d'une capitale européenne à une autre. Sa pensée s'est donc nourrie de ses rencontres livresques et vivantes, même s'il a constamment soumis ces apports à sa critique vigoureuse.



Brigitte Croisier.

Le XIXe siècle est fécond en projets de société qui veulent en finir avec inégalités et injustices. Marx a lu, entre autres, Saint Simon (égalité femmes-hommes, primat de l'économie, notion de classes), Louis Blanc (création d'ateliers nationaux), le Suisse Sismondi (notions de mieux et plus-value). Il y a aussi Charles Fourier (1772-1837). Paradoxalement, pour Fourier la religion bien pensée invite à rejeter la morale du devoir. Car si tout ce que Dieu a créé a un sens (providentialisme), les passions ou "attractions" doivent être satisfaites. La société utopiste imaginée sous l'appellation de phalanstère permet à chacun et chacune de mettre en œuvre ses compétences et de satisfaire ses passions dans une harmonie uni-

verselle.

Pierre-Joseph Proudhon (1809-1865). Marx l'a rencontré à Paris comme le met en scène le cinéaste haïtien Raoul Peck dans son film, *Le jeune Marx*, sorti en septembre 2017. En 1844 à Paris, le couple Karl et Jenny rencontre Engels et fait la connaissance de Proudhon, ainsi que de Mikhaïl Bakounine, d'origine russe. Proudhon a publié en 1840 *Qu'est-ce que la propriété ?* On connaît la réponse donnée dès la première ligne : la propriété, c'est le vol ! En effet, par leur regroupement et leur force collective, les travailleurs produisent un surplus de valeur que s'approprient les capitalistes. D'où les inégalités.

Mais opposé au socialisme étatique, Proudhon récuse l'appro-

priation par l'État des moyens de production : la propriété privée est remplacée par la "possession" en coopérative. Selon le "mutuellisme", les travailleurs associés disposent des terres et des machines. S'y ajoute le fédéralisme s'opposant au centralisme. La rupture entre Proudhon et Marx s'exprime dans un face-à-face livresque. À la Philosophie de la misère (1846) de Proudhon, Marx répond par la Misère de la philosophie (1847), où Proudhon est présenté comme un mauvais philosophe et un mauvais économiste.

Plus tard, Marx rompt avec Bakounine, anarchiste. Leurs divergences s'expriment vivement au sein de la 1ère internationale (AIT = Association internationale des travailleurs, créée en 1864).

Le commun entre « socialisme utopique et socialisme scientifique », selon un titre de Engels, c'est à la fois la dénonciation de la misère, des inégalités, de l'exploitation des travailleurs et travailleuses et l'espoir d'une société juste.

L'accent est mis sur la critique de la propriété privée, en particulier des moyens de production.

Mais Marx veut analyser toute la complexité des mécanismes économiques à l'œuvre dans le capitalisme et aussi les conditions permettant de passer d'une forme de société à une autre.

(à suivre)

## In kozman pou la rout

### Sak lé dann out tête la pa dann out pyé

Ala in kozman mi antann tazantan é pou dir azot ala in kozman mi aprésyé. Pou kosa ? Pars si ou i pran lo pyé, li lé bien loin lo sant désizyon, li atann mèm la tête i komann ali. La tête, si mi tronp, sé lo sant désizyon par li mèm-in zanr post pilotaz lé bien nésésèr si ou i vé fé tout sak ou fé, kalkil koman ou i fé sak ou i fé, réparti lo karbiran pou fé fonksyone tout bann pti motèr lé nésésèr pou la vi, pou l'aksyon épi osi pou lo ropo. Donk si ou i vé pans in n'afèr, kalkil in moiyn pou amenn ali konm k'i fo, i vo myé ou lé dann la tèteplito ké dann lé zanm. Sé pou sa si ou i vé vrèman in n'afèr, i vo myé lé dann out tête pars si lé dann out tête, ou i gingn okip ali bien konm k'i fo. Alé ! Mi kite azot rofléshi la dsi é ni artrouv pli d'van. Sipétadyé !

# Oté

## La rout an mèt : tanka mal fèt , otan malfèt konm k'i fo !

Mé zami, mi sort anparl azot in kozman La Rényon i di : « sak lé dan la tête lé pa dann la zanm ». Néna ankor in n'ot kozman i di : « Poisson i pouri par la tête ! ». Zot i konpran bien la tête sé in n'afèt i zoué in gran rol dann tout sak ni fé. Pou in l'antopriz dizon sé son diréksyon, dizon ankor sé bann zarboutan ou i pé apuy dési pou fé marsh l'antopriz, sé dann tout l'androi néna lo bra épi néna la tête.

Sa sé pou di azot si la tête i fonksyone pa konm i fo é si son liézon avaèk son bann baz i marsh pa bien lé fouti pou vréman. Astèr si ni vé amiz in pé la boush ni pé dir : la tèt i donn pa délégasyon la boush pou manzé, la zanm pou marshé sinon pou louré, lo poin pou tapé. Pou kosa mi di sa, Pars néna in n'afèt i pèl la rout an mèt. Néna in n'afèt i apèl konsèy rézional la donn lo zinstruksyon pou konstrui so rout la korèktoman.

Dann tout shantyé néna problèm. Mé k'i di problèm i di osi solisyon é souvan dé foi sak la pass komann kékshoz li lé dan l'obligasyon vérifyé si tout z'afèt i roul ron. Mé moin néna konm l'inprézyon gran shantyé-la, i marsh a kou d'milyar, li lé pa piloté kon m k'i fo. Sé pou sa i ariv problèm par dsi problèm, é in pé i domann azot si va oir in zour lo bout, lo bout, lo bout so rout an mèt la.

La pa ké moin lé pou sa !

Pars pou moin sa lété pa pou fèt in n'afèt konm sa é si in zour li fini, ni koné pa ankor dann kèl traka li sava mète anou, nout bann zanfan épi nout bann ti zanfan. Moin néna in dalon i di toutan an parlann se rout-la : tanka malfèt, otan malfèt onm k'i fo ! Mi pans pa moin la bien konpri sak li vé dir, mé kant mèm dan lé z'apépré. Pars, san pou moin, li koz pa la boush rouvèr, so boug-la.

*Justin*